

DECISION MUNICIPALE n° D20241114-129

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

	Service	Service juridique et administration générale	
	Matière	7.10	Finances locales - divers
Objet	Vente de tailles haies communaux de gré à gré		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;
- Considérant l'état des tailles haies ;

Décide,

Article 1 : D'approuver la vente de deux tailles haies dans les conditions suivantes :

- Taille haies **STHIL HS82R600** au prix de **100,00 € T.T.C.**,
- Taille haies **HT2375D** au prix de **110,00 € T.T.C.**

à **USSEL MOTOCULTURE, 3 rue de la Bessade – 19200 USSEL.**

Article 2 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 14 novembre 2024.

**Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze**



Handwritten signature of Christophe ARFEUILLÈRE in blue ink.

Christophe ARFEUILLÈRE